

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME DU 8 NOVEMBRE 2011

Etaient présents :

- Collège enseignants : Mesdames BERNIER, HARMAND, Messieurs LAURO, DUPONT, WATREMEZ, BERGER, PELLE, VERHEYDE.
- Collège des personnalités extérieures : Madame ADAM, Monsieur DAVID, Monsieur MERLIER, Monsieur DEBACKER, Monsieur SCHWANBERGER, Monsieur TELLE, Monsieur BATAILARD, Monsieur CUMINAL
- Collège des BIATSS : Madame MAILLOT
- Membres Invités: Mesdames, SADAUNE, NOIROUX, Messieurs COUTELLIER, DEBRUILLE, DELACROIX, BORGARINO, KASTELIK (pour le point 6)
- Ont donné pouvoir : Monsieur CAUSSE à Madame ADAM, Monsieur GROS à Monsieur TELLE, Monsieur CHAOUCH à Madame ADAM, Monsieur SALAMON à Monsieur MERLIER, Monsieur DROMBY à Monsieur MERLIER, Madame DUCROCQ à Madame MAILLOT, Monsieur TRENTESAUX à Monsieur DUPONT, Monsieur TISON à Monsieur WATREMEZ, Monsieur SANTIN à Madame BERNIER, Monsieur DENEUX à Madame BERNIER, Monsieur DELEBARRE à Madame HARMAND

Le quorum étant atteint, le Président du Conseil, Monsieur MERLIER, ouvre la séance et demande à Monsieur COUTELLIER de rappeler les pouvoirs.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 6 SEPTEMBRE 2011

Monsieur MERLIER invite les conseillers à se prononcer sur le compte rendu du conseil du 6 septembre 2011. Monsieur COUTELLIER indique qu'il faut lire TELLE au lieu de PELLE dans l'attribution des pouvoirs.

Adopté à l'unanimité

2) COMPTE FINANCIER 2010

Monsieur COUTELLIER rappelle que lors du Conseil d'administration du 6 septembre 2011, il avait présenté une analyse provisoire du compte financier 2010. L'ensemble de ces données a été validé et certifié et n'a donc pas évolué, l'analyse reste donc indentique et n'est pas représentée. Monsieur COUTELLIER demande aux conseillers de prendre connaissance des documents distribués en début de séance sur l'analyse financière synthétique des comptes qui fait apparaître un résultat positif de 138 100 euros.

Adopté à l'unanimité

3) BUDGET 2012 :

A l'appui d'un powerpoint, Monsieur COUTELLIER présente le projet d'élaboration du budget initial 2012. Il rappelle qu'il avait déjà rencontré des difficultés avec les services de la présidence concernant le montant de la dotation attribuée à l'Ecole lors de l'élaboration du budget 2011.

Par mesure de prudence, le budget 2012 avait été préparé avec le même montant de Dotation d'Etablissement attribuée en 2011 sans tenir compte de l'activité croissante de l'ENSIAME en termes d'effectifs, la croissance des résultats en terme de réussite et d'insertion professionnelle, de développement de partenariats ou de la capacité à offrir de nouveaux parcours comme le parcours transport en Anglais.

Il était donc prévu de reconduire les mêmes montants attribués par l'UVHC que l'an dernier soit 466 800 euros de DGE et 116 200 euros de crédits pour le PPI (investissement). Ce premier budget s'équilibrait à 3 202 000 euros.

Lors d'une rencontre avec les services de la présidence sur le budget 2012 de l'ENSIAME, le président de l'UVHC a demandé de supprimer la masse du personnel contractuel afin que celle ci soit gérée globalement au niveau des services généraux et, d'intégrer, dans le budget de l'ENSIAME le montant des primes de charges administratives et responsabilités pédagogiques.

D'autre part, le président de l'UVHC a fait part de ses préoccupations quant à l'équilibre du budget 2012 de l'UVHC et a demandé un effort financier de l'ENSIAME en supprimant le montant dédié aux investissements (ppi) soit 116 200 euros.

Monsieur COUTELLIER explique aux conseillers que la gouvernance de l'UVHC, dans le cadre du passage à l'autonomie, rencontre des difficultés financières. Il indique que l'effort financier demandé à l'Ecole est soutenable pour l'exercice 2012 afin d'éviter que l'UVHC soit sous la tutelle du Rectorat si le budget 2012 de l'UVHC est proposé en déséquilibre.

Compte tenu de l'effort demandé ce deuxième projet de budget 2012 hors PPI s'équilibre à 2 924 400 euros.

Dernièrement, Monsieur COUTELLIER a été de nouveau sollicité par le Président de l'UVHC afin que l'effort financier soit de 100 000 euros de moins en dotation d'établissement (DGE).

Monsieur COUTELLIER souhaite l'avis des conseillers sur cette nouvelle demande.

Monsieur MERLIER refuse tout effort supplémentaire, il est rappelé en outre, que l'ENSIAME a perdu des postes de BIATSS qui n'ont pas été compensés.

Monsieur DEBACKER indique qu'il s'agit d'un aveu d'échec de la politique menée par l'UVHC.

Après débats, les conseillers manifestent leur mécontentement et s'opposent à tout effort financier supplémentaire de l'ENSIAME au profit de l'UVHC et s'interrogent sur l'intérêt de rester une Ecole interne de l'UVHC compte tenu du désengagement de l'UVHC. Un conseiller indique qu'il ne faut pas que que les composantes performantes payent pour les mauvaises.

Monsieur COUTELLIER rappelle qu'au sens de l'article L 713-9 du Code de l'Education et de la M9.3, l'ENSIAME devrait bénéficier d'un Budget Propre Intégré, or aujourd'hui rien n'a été fait dans ce sens par l'UVHC.

Monsieur MERLIER demande aux conseillers de se prononcer sur le budget 2012 qui s'équilibre à hauteur de 2 924 400 euros et qui tient déjà compte d'un effort important de l'ENSIAME.

Adopté à l'unanimité.

4) SUBVENTIONS :

Monsieur COUTELLIER indique que le prochain conseil d'administration de l'ENSIAME, qui aura lieu en février 2012, se prononcera sur les subventions à attribuer aux différentes associations (étudiantes ou anciens élèves) pour l'année 2012. Le président de la fédération BDE ENSIAME sera invité au conseil de février 2012 pour présenter aux conseillers les actions qui seront menées en 2012 et dressera également un bilan des actions financées en 2011.

Pour le BDE actuel, le montant de la subvention inscrit au budget 2011 était de 18000 euros, l'association a perçu 10 000 euros en 2011 (conseil du 11 avril 2011) au titre du solde des activités 2010/2011. Pour les activités de l'année universitaire 2011/2012, il est proposé aux conseillers de verser le solde inscrit sur le budget 2011, soit 8 000 euros.

Adopté à l'unanimité

5) SORTIE D'INVENTAIRE :

Il est demandé aux conseillers d'autoriser son directeur à sortir, de l'inventaire comptable, le véhicule peugeot 306 qui a plus de 10 ans et plus de 210 000 kms. Il sera remplacé par l'acquisition d'un véhicule de type Kangoo permettant notamment le transport de matériels pour les salons ou autres manifestations. L'agent comptable procédera à la remise aux domaines.

Adopté à l'unanimité

6) DRT u

Monsieur COUTELLIER présente Monsieur KASTELIK, Responsable du DRT qui va présenter le projet du diplôme universitaire DRT(u) en Sciences pour l'Ingénieur. Ce projet est présenté dans l'hypothèse d'une non réhabilitation du DRT par le Ministère du fait de son positionnement au niveau Bac +6.

Les conseillers prennent connaissance des modalités d'admission et de contrôle des connaissances en vue de la délivrance du diplôme universitaire remplaçant le Diplôme de Recherche Technologique.

Monsieur COUTELLIER précise que ce projet doit être soumis aux instances de l'Université (CEVU et CA)

Adopté à l'unanimité

7) INFORMATIONS :

- Monsieur COUTELLIER indique que le conseil paritaire qui veille au fonctionnement du département FIP a été mis en place, il est composé de 16 membres, 8 représentants du monde industriel et 8 représentants de l'UVHC (7 enseignants de l'ENSIAME et le Président de l'UVHC). Le conseil paritaire s'est prononcé favorablement à la nomination de Monsieur Jean-Yves DEBRUILLE en qualité de Directeur du Département FIP. Ce conseil se réunira 3 ou 4 fois dans l'année pour traiter des questions de fond sur l'évolution des formations en partenariat et les besoins des industriels.
- Monsieur COUTELLIER a participé à un déplacement en Chine avec un industriel dans le cadre du Programme de Coopération franco-chinois des pôles de compétitivité et technopôle français « COOPOL Innovation France-Chine ». Ce déplacement a été pris en charge totalement par l'ambassade de France en Chine. Dans ce cadre, Monsieur COUTELLIER a pu visiter des universités Chinoises (BEIJING, TONGJI , JIAO TONG et JILING). Un projet de collaboration est en cours avec l'Université de Beïjin, School of Mechanical Engineering, ce projet permettra à terme, d'accueillir des étudiants Chinois, sélectionnés par leur université, qui seront formés pendant 3 ans à l'ENSIAME.
- MBA : Monsieur COUTELLIER se rendra prochainement au Canada (université de Laval) dans le cadre de l'élaboration d'un projet MBA . Cette nouvelle offre de formation permettrait à l'ENSIAME de se hisser encore plus haut.

8) QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Le Directeur,

Daniel COUTELLIER